



Arrondissement de TOURNAI

COMMUNE
DE
BRUNEHAUT

Art. 90 de la nouvelle loi
communale.

Le Conseil ne peut prendre
de résolution si la majorité de ses
membres n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a
été convoquée deux fois sans
s'être trouvée en nombre
compétent elle pourra, après une
nouvelle et dernière convocation,
délibérer, quel que soit le nombre
de membres présents, sur les
objets mis pour la troisième fois à
l'ordre du jour.

**ATTENTION : Afin de
respecter les règles de
distanciation sociale imposées
dans le cadre de la pandémie,
le collège communal a décidé
que la séance du conseil
communal se déroulera à la
maison de village de
Laplaigne**

**(SAUF instructions
contraires qui seraient reçues
ultérieurement)**

Séance du conseil communal

EST INVITE(E) à assister, pour la première fois, à la réunion du Conseil communal qui
aura lieu, **à la maison de village de Laplaigne,
18/A Marais de l'Eglise à 7622 LAPLAIGNE**

LE LUNDI 31 JANVIER 2022 à 19H00

La Directrice Générale,


Nathalie BAUDUIN

Par le Collège,



Pour le Bourgmestre absent,
L'Echevin délégué,


Benjamin ROBETTE

ORDRE DU JOUR

1. Information(s) diverse(s) – Communication
2. Budget 2022 - Fabrique d'Eglise Lesdain – Modification budgétaire n°1 – Décision
3. C.P.A.S. – Budget 2022 – Rapport, examen, décision
4. Expropriation d'un terrain sis Chemin de Bléharies à 7623 Rongy – Décision
5. Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée – Appel à candidatures – Décision
6. Budget participatif : principe d'organisation, approbation des documents de référence et demande de subvention – Décision
7. Groupe scolaire Scaldis – Poste de direction au groupe scolaire Scaldis (intérim de plus de 15 semaines)
 - a) Détermination du profil de fonction de la direction scolaire et des modalités d'appel à candidatures et de sélection (intérim de plus de 15 semaines) – Décision
 - b) Détermination de la composition de la commission de sélection – Décision
8. Recrutement d'un Directeur Financier commun faisant fonctions, contractuel, pour la commune et le C.P.A.S.
 - a) Détermination du profil de fonction – Décision
 - b) Détermination des modalités de l'appel et de sélection – Décision
 - c) Détermination de la composition du comité du jury – Décision
9. Approbation des procès-verbaux des 29.11.2021, 06.12.2021 et 22.12.2021 – Décision

HUIS CLOS

10. Ratifications de décisions du collège communal portant désignation de membres du personnel enseignant – Décisions
11. Mises en disponibilité pour cause de maladie de membres du personnel enseignant – Décisions